

LA NORMA Un salarié des remontées mécaniques victime d'un accident du travail, le syndicat FO réagit

Un homme se blesse grièvement en tombant d'un télésiégi

Samedi 2 février en fin d'après-midi sur le télésiégi des Granges, à La Norma, dans le secteur de la Repose, un salarié de la Sogenor, exploitant des remontées mécaniques de la station, a été gravement blessé.

À la fermeture du domaine skiable, le chef de secteur faisait le tour des remontées dont il a la charge.

Le conducteur de télésiégi en charge de l'appareil, lui, était en train de monter jusqu'au sommet pour vérifier que tout allait bien, comme le veut la procédure. Alors qu'il était à peu près à mi-pente, le télésiégi s'est arrêté. Le conducteur est redescendu

et a trouvé son chef de secteur étendu sur le sol. Visiblement, ce dernier était tombé de la gare de départ.

Pris en charge par les pisteurs, la victime a été hélicoptérée à l'hôpital de Grenoble, puis placée en coma artificiel. Elle est sortie d'affaire, mais le diagnostic est lourd : un bras abîmé, une hémorragie et une polyfracture du bassin. Une opération sera peut-être tentée ce samedi.

Une enquête a été confiée à la CRS Alpes, l'inspection du travail mène la sienne de son côté.

Le chef de secteur n'a pas encore pu être entendu, mais l'accident provoque déjà la colère d'Éric Becker, secrétaire fédéral FO "transports et logistique", en charge des remontées mécani-

ques et des saisonniers, qui donnait vendredi matin une conférence de presse à la Maison des syndicats, à Chambéry.

FO dénonce la hausse des accidents de travail des saisonniers

Pour lui, le salarié aurait pris un gros risque en déneigeant la poulie sans arrêter l'appareil « afin de ne pas retarder les skieurs et créer une "insatisfaction du client" ». Une thèse accréditée par la découverte d'un balai près de la victime. Mais selon Jean-Claude Raffin, président de la Sogenor, c'était la fermeture et personne ne devait plus emprunter la remontée. Éric Becker et Pierre Didio, secrétaire général de l'union dé-

partementale, évoquent le « laxisme de certains employeurs ».

« La victime n'était pas bien formée à la sécurité », assurent-ils. Pour la Sogenor au contraire, il s'agissait d'un salarié expérimenté, présent depuis quatre ans dans l'entreprise, et connaissant très bien son travail.

« Globalement, nous observons une recrudescence du nombre d'accidents des saisonniers, mais aussi une régression de la sécurité au travail. On ne peut pas jouer comme ça avec la vie des gens », estime le syndicat, qui dénonce les mauvaises conditions de travail des saisonniers dans les stations.

**Coralie L'ENFANT
et Frédéric THIERS**



Le télésiégi des Granges au moment de sa construction : c'est d'un appareil moderne à enrouleurs, datant de 2012.

Archives photo Le DL/F.T.